



La raison de notre espérance

La place du baptême dans l'histoire de la rédemption

Le baptême

« Nous croyons et confessons que Jésus-Christ, qui est la fin de la Loi, a mis fin, par son sang répandu, à toute autre effusion de sang que l'on pourrait ou voudrait faire pour la propitiation ou la satisfaction des péchés. Il a aboli la circoncision, qui impliquait de verser le sang, et il a institué à sa place le sacrement du baptême. Par le baptême, nous sommes reçus dans l'Église de Dieu et séparés de tous les autres peuples et fausses religions, afin que nous soyons entièrement consacrés à Dieu, portant sa marque et son emblème. Le baptême nous sert de témoignage, attestant qu'il sera notre Dieu et notre Père bienveillant pour toujours.

Jésus-Christ a donc commandé de baptiser tous ceux qui sont siens avec de l'eau pure, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (Mt 28.19). Il nous signifie par cela que, comme l'eau lave les saletés du corps quand elle est répandue sur nous et qu'elle est vue sur le corps du baptisé qui en est aspergé, le sang de Christ fait la même chose à l'intérieur de l'âme, par le Saint-Esprit. Il asperge notre âme et la nettoie de ses péchés et il nous régénère d'enfants de colère en enfants de Dieu. Ce n'est pas l'eau en soi qui fait cela, mais c'est l'aspersion du précieux sang du Fils de Dieu. Il est notre mer Rouge par laquelle il faut que nous passions pour échapper à la tyrannie de Pharaon — c'est-à-dire du diable — et pour entrer dans la terre spirituelle de Canaan.

Ainsi, pour leur part, les pasteurs administrent le sacrement et ce qui est visible, mais notre Seigneur nous donne ce qui est signifié par le sacrement, c'est-à-dire les dons et les grâces invisibles. Il lave, purifie et nettoie nos âmes de toutes leurs impuretés et iniquités. Il renouvelle nos cœurs et les remplit de toute consolation. Il nous donne la véritable assurance de sa bonté paternelle. Il nous revêt du nouvel homme et nous dépouille du vieil homme avec toutes ses œuvres.

Pour cette raison, nous croyons que quiconque aspire à la vie éternelle ne doit être baptisé qu'une seule fois, d'un seul baptême, sans jamais le répéter, car nous ne pouvons pas naître deux fois. Toutefois, ce baptême ne nous est pas profitable seulement au moment où l'eau est répandue sur nous et que nous la recevons, mais il l'est durant toute notre vie.

Nous rejetons donc l'erreur des anabaptistes qui ne se contentent pas d'un seul baptême reçu une seule fois et qui condamnent également le baptême des petits enfants des croyants. Nous croyons que ces petits enfants doivent être baptisés et scellés du signe de l'alliance, tout comme les petits enfants étaient circoncis en Israël sur la base des mêmes promesses que celles qui sont faites à nos enfants. En vérité, Christ a répandu son sang pour laver les petits enfants des croyants tout autant qu'il l'a fait pour les grands. C'est pourquoi ces petits enfants doivent recevoir le signe et le sacrement de ce que Christ a fait pour eux, tout comme le Seigneur avait commandé dans la Loi qu'on leur communique le sacrement de la passion et de la mort de Christ quand ils étaient nouveau-nés, en offrant pour eux un agneau (Lv 12.6), qui était le sacrement de Jésus-Christ (Jn 1.29). De plus, le baptême a la même signification pour nos enfants que la circoncision avait pour le peuple d'Israël. C'est la raison pour laquelle l'apôtre Paul appelle le baptême "la circoncision du Christ" (Col 2.11). »

Confession de foi des Pays-Bas, article 34

1. Jésus a mis fin à toute effusion de sang pour les péchés
2. Jésus a remplacé la circoncision par le baptême
3. Jésus nous reçoit dans son Église par le baptême
4. Le baptême nous appelle à nous consacrer à Dieu

Le Seigneur a donné les sacrements à son Église pour encourager et réconforter les croyants. Après avoir présenté les éléments en commun entre les deux sacrements du baptême et de la cène, nous portons notre attention sur leurs aspects distincts, propres à chacun. L'article 34 sur le baptême figure parmi les plus longs de la Confession de foi des Pays-Bas. Il vise à répondre aux erreurs des catholiques romains et des anabaptistes en soulignant surtout comment notre baptême nous réconforte et fortifie notre foi.

1. Jésus a mis fin à toute effusion de sang pour les péchés

Jésus-Christ a institué le baptême chrétien juste avant son ascension, en continuité avec le baptême de Jean et le baptême administré par les disciples de Jésus sous la direction du Seigneur dès le début de son ministère public (Jn 1.33; 3.22-23; 4.1-2). Ce n'était toutefois pas la première fois que le peuple de Dieu recevait des signes et des sceaux de l'alliance de grâce. L'Ancien Testament contient plusieurs rituels avec de l'eau symbolisant la purification des péchés.

L'article 34 s'attarde toutefois à comparer le baptême chrétien avec la circoncision. Nous affirmons ainsi l'unité de l'alliance et la continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament, tout en contrastant les deux signes de la circoncision et du baptême. L'ordre missionnaire d'aller faire de toutes les nations des disciples et de les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Mt 28.19) vient accomplir la grande promesse de Dieu faite à Abraham selon laquelle il deviendrait une source de bénédictions pour toutes les nations. « *Toutes les familles de la terre seront bénies en toi* » (Gn 12.3; voir Rm 4.11-16; Ga 3.8-9). Le grand plan de rédemption que Dieu a promis à Abraham et qu'il a développé tout au long de l'histoire est parvenu à son accomplissement en Jésus-Christ.

L'article 34 commence par situer le baptême chrétien à l'intérieur de cette grande histoire de la rédemption.

« Nous croyons et confessons que Jésus-Christ, qui est la fin de la Loi, a mis fin, par son sang répandu, à toute autre effusion de sang que l'on pourrait ou voudrait faire pour la propitiation ou la satisfaction des péchés » (art. 34).

C'est l'apôtre Paul qui a dit : « *Car Christ est la fin de la loi, en vue de la justice pour tout croyant* » (Rm 10.4). La fin de la loi ne signifie pas que la loi a disparu ou que Jésus serait venu abolir les commandements de Dieu. La fin (« télos ») signifie le but ou la destination. Dieu a donné la loi dans le but de parvenir un jour à Jésus-Christ, qui nous accorde gratuitement sa justice par son obéissance complète à toute la loi. À l'intérieur de cette loi, les lois cérémonielles prescrivant des sacrifices d'animaux et d'autres rituels ont été abrogées (voir l'article 25).

Maintenant que le Seigneur Jésus a versé son sang pour nos péchés, ces anciens sacrifices qui annonçaient d'avance sa mort n'ont plus leur raison d'être.

« Tout sacrificateur se tient à son poste chaque jour pour faire son service et offrir souvent les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés. Mais lui, après avoir présenté un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu, et il attend désormais que ses ennemis deviennent son marchepied. Car par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. [...] Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché » (Hé 10.11-14,18).

2. Jésus a remplacé la circoncision par le baptême

Cela nous permet de mieux comprendre pourquoi le Seigneur Jésus, en nous ordonnant d'aller vers les nations, n'a pas demandé de les circoncire, mais de les baptiser. « Il a aboli la circoncision, qui impliquait de verser le sang, et il a institué à sa place le sacrement du baptême » (art. 34). Bien que la circoncision ne constituait pas un sacrifice, le sang versé par l'incision dans la chair annonçait le sang du Christ qui allait être versé sur la croix. Maintenant que le Christ a versé son sang pour nous réconcilier avec Dieu, nous n'avons plus besoin de verser le sang. Voilà pourquoi la circoncision est maintenant abolie et remplacée par le nouveau signe du baptême. Les apôtres n'ont pas imposé aux convertis venant du paganisme la règle de se faire circoncire (Ac 15; Ga 2.3). « Car en Jésus-Christ, ce qui a de la valeur, ce n'est ni la circoncision ni l'incirconcision, mais la foi qui est agissante par l'amour » (Ga 5.6).

Même si le signe a changé, la chose signifiée n'a pas changé. La circoncision et le baptême jouent le même rôle et attestent les mêmes promesses. La circoncision était le signe et le sceau du pardon des péchés et de la justification gratuite obtenue par la foi. « Abraham reçut le signe de la circoncision comme sceau de la justice par la foi, quand il était incirconcis » (Rm 4.11). Le baptême illustre et confirme la même promesse. « Repentez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint-Esprit » (Ac 2.38). La circoncision représentait le dépouillement de la vieille nature pécheresse et confirmait la promesse du changement du cœur par la puissance de l'Esprit.

« L'Éternel, ton Dieu, circoncirca ton cœur et le cœur de ta descendance, pour que tu aimes l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme afin que tu vives » (Dt 30.6).

Le baptême représente et confirme la même promesse.

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Christ-Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, afin que, comme Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi, nous marchions en nouveauté de vie » (Rm 6.3-4).

Jésus n'a pas seulement aboli la circoncision, il en a accompli la signification.

« En lui aussi vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite par la main des hommes; c'est-à-dire le dépouillement du corps de la chair; la circoncision du

Christ. Ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Col 2.11-12).

Ce texte montre bien que, par l'œuvre du Christ sur la croix et par l'action de son Esprit dans nos cœurs, nous possédons toute la richesse de la signification de la circoncision. Notre baptême représente et confirme maintenant toute cette richesse que nous recevons de Jésus-Christ. Ainsi, les sacrements du Nouveau Testament nous communiquent un plus grand et un plus riche réconfort que les sacrements de l'Ancien Testament. Lorsqu'un baptême est célébré en Église, nous pouvons nous réjouir de toute l'œuvre de rédemption accomplie par le Christ sur la croix et de toute l'œuvre de vivification que le Seigneur promet d'accomplir dans nos cœurs par son Esprit.

3. Jésus nous reçoit dans son Église par le baptême

Quand Dieu a fait alliance avec Abraham, il a exigé que la circoncision soit pratiquée comme signe d'appartenance au peuple de l'alliance.

« Voici comment vous garderez l'alliance que je traite avec vous et avec ta descendance après toi : tout mâle parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez comme signe d'alliance entre vous et moi. [...] Un mâle incirconcis, qui n'aura pas subi la circoncision dans sa chair sera retranché du milieu de son peuple : il aura rompu mon alliance » (Gn 17.10-11,14).

Un étranger qui voulait faire partie du peuple de Dieu devait aussi se faire circoncire pour y entrer (Ex 12.48).

Le baptême est la nouvelle marque d'appartenance au Seigneur et à son peuple. « *Par le baptême, nous sommes reçus dans l'Église de Dieu* » (art. 34). Dans sa bonté, le Seigneur a bien voulu nous accueillir officiellement dans son Église au moyen de ce signe visible. D'où l'ordre du Seigneur de faire de toutes les nations des disciples et de les baptiser. « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé* » (Mc 16.16). Dieu exige maintenant que le baptême soit pratiqué comme signe d'appartenance au nouveau peuple de l'alliance.

4. Le baptême nous appelle à nous consacrer à Dieu

Par le baptême, nous sommes ainsi « *séparés de tous les autres peuples et fausses religions, afin que nous soyons entièrement consacrés à Dieu, portant sa marque et son emblème* » (art. 34). Nous devrions nous réjouir dans le beau nom de Dieu Père, Fils et Saint-Esprit apposé sur nous à notre baptême, avec les promesses qui s'y rattachent. En même temps, cela entraîne des obligations sérieuses. Par le baptême, le Seigneur nous met à part pour que nous vivions différemment de tous les autres peuples et de toutes les fausses religions, afin que nos vies soient consacrées à Dieu et que l'on voit réellement que nous sommes son peuple à son service, lui qui a promis d'être notre Dieu. « *Le baptême nous sert de témoignage, attestant qu'il sera notre Dieu et notre Père bienveillant pour toujours* » (art. 34).

Comprenons bien que le baptême ne nous sert pas de témoignage de notre foi personnelle, comme plusieurs le pensent, mais nous sert de témoignage de l'engagement de Dieu envers son peuple. Il a

pris le ferme engagement d'être notre Dieu. « *Je marcherai au milieu de vous, pour être votre Dieu et pour que vous soyez mon peuple* » (Lv 26.12). Cela implique donc que Dieu nous appelle à vivre dans la sainteté et à nous consacrer entièrement à lui. Il a promis d'être notre Père qui pourvoira à nos besoins, de pardonner nos péchés par le sang de son Fils et de nous conduire dans la vie nouvelle par son Saint-Esprit. Il nous appelle à vivre pour lui, dans la foi et la repentance quotidienne et dans une vie d'obéissance nouvelle. Nous qui portons l'emblème d'appartenance à notre Dieu, nous sommes appelés à en vivre toute la richesse.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.

Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.